

« ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE FONT ROMEU »

« CHAMPIONNAT MATCH PLAY 2026 »

Règlement de l'épreuve

« L'Association Sportive du Golf de FONT-ROMEU » organise un championnat de Match Play :
OPEN

Il est **ouvert aux membres de l'Association Sportive** à jour de leur cotisation et de leur licence.

Les **inscriptions se feront séparément** pour les dames et messieurs.

Les **droits de jeux** sont fixés uniformément à 6 € pour participer au championnat.

Le championnat se déroulera entre le 20/07/26 et le 05/09/25 au plus tard.

INSCRIPTIONS AU PLUS TARD LE

La formule est **Match Play en brut pour toutes les séries.**

6. Repères de jeu :

1^{ère} série Dames: Repères bleu

Autres séries Dames : Repères rouge

1^{ère} série messieurs : Repères blanc

Autres séries : Repères jaune

Seniors plus de 75 ans : Repères bleu

Seniors plus de 80 ans : Repères rouge

7. Départage :

Les matchs du tableau se dérouleront en Match Play . En cas d'égalité après 9 trous, le départage se fera en « mort subite », dans l'ordre des trous à partir du trou n°1.

Les joueurs se mettent d'accord pour fixer la date de leur match pour chaque phase du championnat (ces phases seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits).

Les joueurs ayant connaissance de leur futur « co-compétiteur » pourront se mettre d'accord pour jouer leur Match Play avant le démarrage, initialement prévu, de la phase suivante. Il s'agit d'une compétition par élimination directe. Les joueurs/joueuses qui accèdent au match suivant sont les joueurs/joueuses ayant gagnés le match.

Si un joueur/une joueuse ayant gagné un match ne peut être présent/présente au match suivant, c'est le joueur/joueuse ayant perdu le match qui sera aligné/alignée lors ce match. Si ce joueur/cette joueuse ne peut être présent/présente au match suivant, le tirage au sort parmi les joueurs/joueuses ayant perdu déterminera celui/celle qui jouera le match suivant.

Si à l'issue de chaque phase un match n'a pas eu lieu dans les délais impartis (ces phases sont délimitées et datées sur les tableaux des matchs) :

- Le joueur qui ne pourra pas jouer devra déclarer forfait

- Si aucun des deux joueurs ne peut jouer, ils sont totalement éliminés.

Les joueurs/joueuses s'évertueront à planifier le plus rapidement possible leurs rencontres en jouant un maximum de matchs dans la semaine, mais aussi d'esprit sportif pour jouer le week-end pour tenir compte des joueurs en activité professionnelle.

FINALES : Elles seront jouées dans le courant du mois de septembre. Une animation pour les autres joueurs sera également organisée ce même jour suivi de la remise des prix des trophées pour les finalistes

9. Le comité d'épreuve est constitué de :

- JEAN CLAUDE CHOSSON

- PATRICK ORGUES

- JEAN MARC ALLAIS

- JEAN-PIERRE RAME

- BERNARD PANSARD

Il est seul juge pour appliquer ce règlement ou en modifier le contenu si les conditions l'exigent.

10. Réservation des départs : En accord avec l'accueil, les départs pourront être réservés sur les plages horaires disponibles :

- Réservation à faire directement à l'accueil du golf.

- Pas de priorité sur les parties de devant.

11. Remise des prix : La remise des prix aura lieu lors de la finale suivit d'un repas en commun. Si un joueur récompensé est absent à la remise des prix, son prix sera conservé.

La Commission sportive